



Rhône-Alpes, Drôme  
Crest  
35 avenue Henri Grand, 6 avenue Charles Armorin  
Lycée polyvalent François-Jean Armorin

## Groupe sculpté : Les Basketteurs (œuvre détruite)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IM26000779  
Date de l'enquête initiale : 2010  
Date(s) de rédaction : 2020  
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale 1% artistique  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : groupe sculpté  
Titres : Les Basketteurs

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 2017, AE, 27  
Emplacement dans l'édifice : gymnase

### Historique

Œuvre de Simone Magnan acceptée par la commission nationale chargée de l'étude des projets de décoration dans les édifices publics du 7 mai 1965 pour la somme de 8 627 F (AN 19880466/55).

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()  
Dates : 1965 (daté par source)  
Auteur(s) de l'oeuvre : Simone Magnan (sculpteur, attribution par source)

### Description

Groupe sculpté en ciment moulé, placée au centre de l'espace laissé entre les installations sportives.

### Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture  
Éléments structurels, forme, fonctionnement : revers sculpté

Matériaux : ciment moulé

Mesures : h : 220 cm

Représentations :  
basket-ball  
garçon

## État de conservation

oeuvre détruite (?)

Cette œuvre n'est pas étudiée par Claire Peillod (1996) ni par le CICRP (2010).

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la région

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **AN. 19880466. Bureau de la commande publique, 1 % (1948-1983)**  
AN. 19880466. **Ministère de la Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de la commande publique, 1 %. (1948-1983).**  
art. 55  
AN : 19880466
- **AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique. Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005**  
AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique.  
**Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005,**  
informations au 28 février 2011.  
ordre n° 9404  
AN Pierrefitte-sur-Seine : sans cote

## Dossiers liés

Édifice : Lycée polyvalent François-Jean Armorin (IA26000600) Rhône-Alpes, Drôme, Crest, 35 avenue Henri Grand, 6 avenue Charles Armorin

### Dossiers de synthèse :

Ensemble des œuvres réalisées au titre du 1% artistique dans les lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IM00000003)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Etudiants de l'Ecole Saint-Luc, Liège, Elisabeth Dandel, Valérie Pamart

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel